

ACCÈS COMMENT ?

Par téléphone et e-mail



02 99 29 53 07

consultations.dediees@pole-sthelier.com

Par messagerie sécurisée

consultationsdediees@pole-sthelier.mssante.fr

Jours & horaires d'ouverture

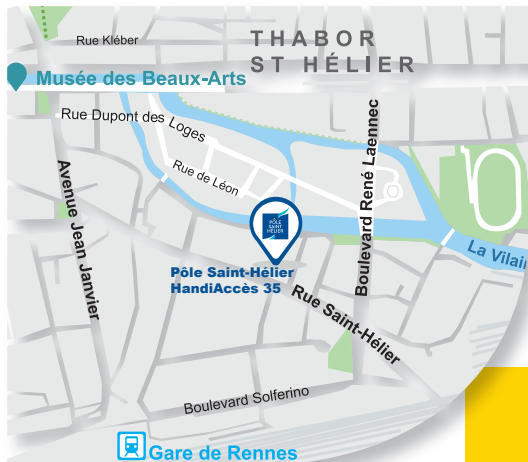
Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 - 12h30 & 13h30 - 16h30

ACCÈS OÙ ?



**Pôle Saint-Héliér
HandiAccès 35 (2ème étage)
54 rue Saint-Héliér
35000 RENNES
Site internet : pole-sthelier.fr**



ACCÈS A UNE OFFRE TERRITORIALE

Le dispositif Handiaccès 35 travaille en partenariat avec des structures de soins, les réseaux régionaux et autres dispositifs de coordination, dans une logique de complémentarité au service des besoins en santé de la personne en situation de handicap.



Avec le soutien de l'ARS Bretagne



**CENTRE DE CONSULTATIONS
HANDIACCÈS 35**

Pour un accès au soin et un accompagnement adaptés à votre situation



ACCÈS A QUOI ?

C'est un dispositif qui permet l'**accès aux soins** (dans le département 35) : **consultations programmées** (dentaires, ophtalmologie, gynécologie...), **actions de prévention**, coordination de parcours.

Avant :

- Entretien avec l'infirmière coordinatrice
- Évaluation de votre situation, de vos besoins ...
- Planification de la ou des consultation(s) au Pôle Saint-Héliier ou vers un autre établissement de santé / profession libérale...
- Visite blanche possible (visite des locaux, rencontre avec les professionnels avant le jour de la consultation)

Pendant :

- Accompagnement infirmier si nécessaire et adaptation en fonction des besoins

Après :

- Réunion pluridisciplinaire pour orienter le suivi médical éventuel à mettre en place
- Accompagnement pour les démarches de suivi médical
- Articulation avec le médecin traitant
- Évaluation de la satisfaction

ACCÈS POUR QUI ?

Pour les personnes en situation de
HANDICAP COMPLEXE
(QUELQUE SOIT LE TYPE DE HANDICAP ET L'ÂGE)

&

En **ÉCHEC DE SOINS EN MILIEU ORDINAIRE**

QUI PEUT
SOLLICITER
LE CENTRE DE
CONSULTATIONS
HANDIACCES 35 ?










- Le patient,
- L'entourage familial,
- L'aidant principal,
- Le médecin traitant ou autre médecin spécialisé,
- Structure médico-sociale,
- Dispositif de coordination, ...

Les aidants naturels et/ou professionnels sont des partenaires indispensables intégrés dans la prise en charge

ACCÈS AVEC QUI ?

Médecin coordinateur : **Dr A. DURUFLE**
Infirmière coordinatrice : **A. DEVALLET**

SPÉCIALITÉS PROPOSÉES AU PÔLE SAINT-HÉLIER

- Médecine générale, 
- Dentaire, 
- Médecine Physique et Réadaptation, 
- Neurologie, épilepsie, 
- Neuro-orthopédie, 
- Ophtalmologie, 
- Gynécologie, 
- Diététique, 
- Psychiatrie, ... 



Ces consultations
sont réalisées
en dehors des
situations
d'urgence

Le Pôle Saint-Héliier
est signataire de la
charte Romain Jacob